

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un le vingt-trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COURIO Yan, Maire.

PRESENTS : M. COURIO Yan, M. BLANC Jean-Pierre, M. GRENIER Stéphane, Mme COUTELLER Hélène, M. ORAIN Christophe, M. CORBINEAU Julien, M. GUERIN Dominique, Mme DAVID Cindy, Mme PINON Annie, M. VACHON Rémi, Mme VINCE Pascale, M. JOGUET Antoine, M. LECONTE Arnould, M. CHEVALIER Fabien, M. GARCION Angélique, Mme LE CARVES Nadège

ABSENTS EXCUSÉS : Mme HAMMERSCHMIDT Angéline donne pouvoir à M. GUERIN Dominique, Mme OLIVIER Stéphanie donne pouvoir à M. GRENIER Stéphane, Mme GUENOT Josiane donne pouvoir à M. COURIO Yan, M. HALIN Mickaël, M. HALGAND Jacky donne pouvoir à Mme GARCION Angélique

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme SAEZ Delphine, Mme GABARET Gaëlle

Monsieur Dominique GUERIN a été élu secrétaire de séance et a accepté ses fonctions.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2021 ET COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION DU RESULTAT :

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion dressé par le comptable public pour l'exercice 2021
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête comme suit les comptes :

	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
Dépenses Prévues	2 536 360,00 €	4 123 095,00 €
Dépenses Réalisées	1 932 176,31 €	853 531,07 €
Reste à réaliser	NEANT	3 265 009,00 €
Recettes Prévues	2 536 360,00 €	4 123 095,00 €
Recettes Réalisées	2 695 036,52 €	2 069 755,44 €
Reste à réaliser	NEANT	1 465 471,00 €
<i>Résultat de clôture de l'exercice</i>	+ 762 860,21 €	+ 1 216 223,97 €

- Affecte le résultat de fonctionnement de 762 860,21 € comme suit :
 - Affectation complémentaire en réserve (C/1068) : 672 187,00 €
 - Report en section de fonctionnement : 90 673,21 €

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE : Le conseil municipal prend acte de ce Débat d'Orientation Budgétaire au vu du rapport établi pour servir de support. Celui-ci est consultable en Mairie et sur le site de la commune.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DU BIENVEILLANT – AVENANT N°1 AU LOT 4 – MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

: Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cet avenant n°1 relatif à des modifications sur 2 portes pour un montant de 931,06 € HT.

Le marché du lot 4 passe de 55 951,82 € HT à 56 882,88 € HT.

Le marché global passe de 322 881,08 € HT (387 457,29 € TTC) à 334 133,25 € HT (400 959,90 € TTC).

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POLE ELEMENTAIRE – AVENANT N°1 AU LOT 14

: Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, cet avenant n°1 au lot 14 (électricité – courants forts et faibles) d'un montant HT de 682,20 € relatif à des travaux de mise aux normes demandée par le Bureau de Contrôle et à des travaux complémentaires suite à la création d'un local rangement sous l'escalier extérieur. Le marché du lot 14 passe de 130 404,50 € HT à 131 086,70 € HT. Le marché global passe de 2 258 865,79 € HT (2 710 638,95 € TTC) à 2 276 714,13 € HT (2 732 056,96 € TTC).

TRAVAUX DE CONSTRUCTION POLE ELEMENTAIRE – ACCEPTATION DE SOUS TRAITANCE : Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les déclarations de sous-traitance ci-après :

MARCHE	LOT	Titulaire	Entreprise Sous-traitante	Prestations sous traitées	Montant
ECOLE	Lot 8 menuiseries intérieures	SAS PERRIN	CERCEL FLORIN OCTAVIA	Approvisionnement, pose d' huisseries et plinthes, nettoyage	5 000 €
ECOLE	Lot 2 : Gros œuvre-démolition	CLEMENT FILS	GERFA GRAND OUEST	Cuvelage	750 €
ECOLE	Lot 2 : Gros œuvre-démolition	CLEMENT FILS	LPL	Coffrage	3 000 €
ECOLE	Lot 2 : Gros œuvre-démolition	CLEMENT FILS	CAP MALO	Maçonnerie	7 650 €
ECOLE	Lot 2 : Gros œuvre-démolition	CLEMENT FILS	SCALIN	Escalier droit paillasse	2 000 €

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT – TRAVAUX VOIRIE 2021 : Afin de financer les travaux de voirie programme 2021 estimé à 90 978,68 € HT, le conseil municipal sollicite le soutien du Département.

AVENANT A LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION AU CENTRE DE GESTION DE LOIRE ATLANTIQUE : Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 relatif à la modification de la tarification du service.

RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CAE / PEC AU SERVICE TECHNIQUE : Le conseil municipal approuve la proposition du Maire pour recruter un agent en Contrat d'Accompagnement et l'emploi dans le cadre du nouveau dispositif Parcours Emploi Compétence (PEC).

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE : Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place de ce dispositif sur le territoire de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la mise en place de celui-ci.

Pour extrait conforme,
PRINQUIAU, le 29 mars 2021
Le Maire
Yan COURIO

